

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Kaulback* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulés : "Acte pour changer les limites des comtés de *Montcalm* et *Joliette* pour des fins électorales," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *Mulhrot*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre, soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois, en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender la loi concernant les lettres de change et les billets promissoires," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Skead*, a proposé,

Que le dit bill soit lu la seconde fois, d'hui en six mois.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour faire des arrangements temporaires pour l'élection des membres de la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné* que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.